

ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)
27 et 28 octobre 2022

THÈME DU COLLOQUE
GLOBALISATION, TERRORISME ET SOUVERAINETÉ EN AFRIQUE

Axe 1: Terrorisme et Souveraineté de l'État

CONFLITS ARMÉS ET FRAGILITÉ DES ÉTATS SAHÉLIENS: PERSPECTIVES
HISTORIQUE ET PHILOSOPHIQUE

ABOUBACAR ABDOU Mouhamadou

Doctorant

Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

Département d'Histoire

mahamadouaboubacar271@gmail.com

AHAMADOU HAMAGE Issa

Docteur

Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

Département de Philosophie

issahamage@gmail.com

Résumé

Plusieurs pays sahéliens connaissent des situations de conflits armés actifs, dont la plus aigüe est incontestablement la déstabilisation récente du Mali et, par ricochet et dans une moindre mesure, celle du Nord du Niger et de l'est de la Mauritanie, du fait de l'installation de guérillas djihadistes dans le Sahara. L'objectif de la présente étude est d'examiner dans la longue durée les causes des conflits armés en Afrique sahélienne ainsi que les conséquences de ces conflits sur les États, partant de la période coloniale, point de départ de la désorganisation du mode de production pastoral.

Mots-clés : Conflits Armés, Causes, Conséquences, États, Sahel

Abstract:

Several Sahelian countries are experiencing situations of active armed conflict, the most acute of which is undoubtedly the recent destabilization of Mali and, indirectly and to a lesser extent, that of northern Niger and eastern Mauritania, due to the establishment of jihadist guerrillas in the Sahara. The objective of this study is to examine the long-term causes of armed conflicts in Sahelian Africa as well as the consequences of these conflicts on the States, starting from the colonial period, the starting point of the disorganization of the mode of production. pastoral.

Keywords: Armed Conflicts, Causes, Consequences, States, Sahel

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)
27 et 28 octobre 2022**

Introduction

Le Sahel, comme toutes les autres régions du continent africain, est confronté à des conflits armés depuis la fin du colonialisme européen dans la région. Alors que la plupart des pays d'Afrique sahélienne célèbrent, en 2010, le cinquantenaire de leur indépendance, année que l'Union Africaine (UA) a proclamée comme « Année de la Paix », la plupart de ces conflits subsistent encore. En effet, de l'indépendance à nos jours, il y a eu deux guerres interétatiques, cinq guerres civiles avec une dimension régionale, et plusieurs cas de coups d'État réussis et de changements anticonstitutionnels de gouvernement. On peut également ajouter un certain nombre de conflits séparatistes et insurrectionnels ainsi qu'un nombre incalculable de tentatives de coups d'État (S. Feikoumo, 2012, p. 5). Pas moins de cinq coups d'État militaires et d'autres formes de changement anticonstitutionnel de gouvernement se sont produits depuis l'aube du nouveau millénaire. Mais qu'est ce qui explique cette fragilité des états démocratiques au Sahel ? Comment en est-on arrivé à cette terreur causée par le terrorisme au Sahel ? Quelles peuvent être les perspectives à ces conflits armés récurrents au Sahel ?

Les analyses consacrées à la recherche des causes de ces conflits divergent : déclassement de l'Afrique comme enjeu politique et idéologique suite à la fin de la guerre froide, découpage artificiel des frontières par les colonisateurs, désagrégation des État (E. Ela Ela, 2001, p. 227).

Plusieurs pays sahéliens connaissent des situations de conflits armés actifs, certaines devenues chroniques, mais dont la plus aigüe est incontestablement la déstabilisation récente du Mali et, par ricochet et dans une moindre mesure, celle du Nord du Niger et de l'est de la Mauritanie, du fait de l'installation de guérillas djihadistes dans le Sahara. Ces conflits, qui s'ajoutent aux conséquences des troubles que connaît le Nord du Nigeria et à celles de la révolution en Lybie, entraînent des répercussions sur toute la région. Leurs causes combinent la multiplication de groupuscules fondamentalistes armés, la jonction de ceux-ci avec des organisations criminelles internationales de trafic de drogue et d'êtres humains, l'effondrement du régime de Kadhafi en Lybie, et le pillage de son arsenal militaire par des groupes terroristes. Il y a bien sûr aussi l'incapacité persistante des États saharo-sahéliens à sécuriser leurs frontières et à maîtriser leurs provinces désertiques. Les conflits armés, sans être aussi déstabilisants que les rebellions armées, constituent donc de réels facteurs de fragilité des États au Sahel. La fragilité des États sahéliens est reflétée de façon tout aussi nette par l'ampleur des conflits qui y sévissent.

Qu'ils soient d'ordre culturel, économique, politique ou social, les conflits armés en Afrique sahélienne ont pris leurs pieds dans les traditions africaines, pour être exacerbés avec l'arrivée des moyens modernes de la guerre d'une part, les effets de la colonisation d'autre part, et se poursuivre jusqu'à la période de l'indépendance. De la guerre froide à l'avènement de la démocratie, ces conflits vont se dérouler de plus en plus à l'intérieur du territoire d'un pays africain, mettant en prise des groupes armés qui s'opposent aux forces gouvernementales ; dès lors, ils sont en passe de devenir un fléau qui fragilise les États sahéliens.

Au-delà de la fragilité des États, ces conflits provoquent l'exode des milliers de personnes qui sont forcées à quitter leur lieu de résidence pour trouver un abri à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Les violences menées à l'égard des femmes, les traitements inhumains et dégradants infligés aux enfants, les atrocités qui accompagnent ces conflits, participent à la destruction du tissu social des pays concernés et ceux qui leur sont limitrophes. La cohésion nationale étant mise en mal, la méfiance pèse dans toutes les actions de développement.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)
27 et 28 octobre 2022**

Ce travail examine dans la longue durée les causes des conflits armés en Afrique sahélienne ainsi que les conséquences de ces conflits sur les États, partant de la période coloniale, point de départ de la désorganisation du mode de production pastoral. Seule une telle approche peut permettre de dégager dans un premier temps les aspects structurels des conflits, et dans un deuxième temps des éléments conjoncturels dont le rôle se rapproche de celui de la goutte d'eau qui fait déborder la vase.

1. Méthodologie de la recherche

Afin de mieux circonscrire méthodologiquement notre objet de recherche, nous avons jugé utile d'exposer en premier lieu notre *approche* méthodologique et intérêt de l'étude et en second lieu le cadre socio-spatial et philosophique de l'étude.

1.1. Approche méthodologique et intérêt de l'étude

Dans cet article, nous interrogeons la matérialité spatiale, temporelle, idéologique ou philosophique des conflits armés dans les États sahéliens en développant à la fois une approche historico-philosophique. La démarche méthodologique consiste à faire un état des lieux du phénomène des conflits ; ceci à travers une revue de la littérature et la capitalisation des bases de données existantes. Si l'approche historique permet de comprendre l'évolution du fléau lié aux conflits ainsi que ses caractéristiques et ses répercussions, celle de la philosophie nous exhorte à procéder par une analyse à la fois descriptive et critique. Dans le cas du Sahel, l'analyse historique des conflits armés offre un intérêt à la fois scientifique et opérationnel, en venant compléter les résultats déjà obtenus par une méthode fondée sur d'autres analyses. Notre approche permet de mettre en avant la temporalité, la spatialité et l'idéologie de ce phénomène dans l'objectif de définir les causes et proposer des éléments de réflexion à destination des chercheurs et des autorités gestionnaires du phénomène. De même, lorsque des études rétrospectives existent sur des événements anciens, celles-ci s'attachent rarement à restituer l'ensemble des caractéristiques et délaissent fréquemment les conséquences imputables au phénomène. L'ensemble de ces aspects témoigne finalement de la vision incomplète que nous possédons à l'heure actuelle sur les conflits armés.

L'intérêt scientifique réside dans l'apport que l'étude d'un fait social donné ajoute à la science. Dans le cas d'espèce, l'intérêt scientifique de ce travail repose sur le fait qu'il se veut une contribution à la problématique portant sur la situation sécuritaire au sahel pour les États de la région. La présente étude entend se focaliser davantage sur les enjeux et les conflits que connaît la zone sahélienne. Dans ce contexte, elle se pose avec acuité du fait que la plupart des pays sont affectés par des vulnérabilités structurelles et une fragilité de l'État, tout en étant de plus en plus exposés à des menaces qui prennent des formes et une tournure nouvelle.

1.2. Cadre socio-spatial et philosophique de l'étude

Certains facteurs et les caractéristiques d'une localité ont une influence sur la situation sécuritaire de celle-ci (R. Nana Ngassam, 2013, p. 11). En effet, la position géographique, l'éloignement de la capitale par exemple peuvent rendre les délais d'intervention longs et coûteux, toute chose qui favorise le développement de l'insécurité. De même, le niveau de couverture administrative et de représentation des administrations centrale et locale sont des facteurs pouvant favoriser l'effectivité de l'État de droit et la garantie de la sécurité des biens et des personnes.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)
27 et 28 octobre 2022**

En revanche, la situation sécuritaire et la non-effectivité de l'État de droit sont souvent à l'origine des problèmes de développement. C'est pourquoi en tentant de comprendre la causalité du terrorisme au Sahel nous sommes arrivés à diagnostiquer en premier lieu les récurrentes rebellions touarègues comme la première cause du terrorisme au Sahel. Ces rebellions ont accéléré l'expansion des actions terroristes au Sahel qui trouvent elles-mêmes leurs origines dans ce qu'on pourrait appeler les politiques coloniales, lesquelles ont arbitrairement tracé les limites ou frontières des États en faisant abstraction des réalités socio-culturelles des peuples. Une telle démarche du colonisateur a favorisé l'exacerbation des clivages ethno-racistes et régionaux en Afrique et singulièrement au Sahel. Ainsi, l'insécurité empêche l'exploitation des potentialités et rend risqué et coûteux la fourniture des services sociaux aux populations. Aussi est-il nécessaire d'analyser les caractéristiques de la zone d'étude qui peuvent être à l'origine des conséquences des défis sécuritaires.

À la charnière entre la méditerranée et l'Afrique du Nord, le Sahel est un espace tampon (M. Tajé, 2010, p. 1). Malgré sa pauvreté manifeste, le Sahel s'érige aujourd'hui en hub énergétique mondial, de plus en plus convoité par les grandes puissances. Zone charnière entre l'Afrique subsaharienne et la Méditerranée, avec ses 90 millions d'habitants, ce vaste territoire de plus de 9 millions de km², difficilement contrôlable, est devenu un sanctuaire dédié à l'insécurité. Écologiquement et économiquement délabré et laissé pour compte, l'immensité du Sahel constitue un véritable Eldorado pour abriter les nouveaux groupes terroristes franchisés d'Al-Qaïda et des activités illicites et criminelles de tous bords (M. Saleck, 2010, p. 2).

Longtemps resté sous le contrôle des Touaregs et des trafiquants de tout bord, cet espace aujourd'hui figure de zone grise rebelle à l'autorité de l'État. Cette zone immense comme une mer et s'élançant comme un océan se montre difficilement maîtrisable. Selon certains chercheurs, il ne concerne principalement que cinq pays de l'Afrique subsaharienne : La Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Soudan (G. F. Dumond, 2009 : p. 33). À cela s'ajouterait le Sud algérien et son prolongement marocain jusqu'à l'Atlantique. L'approche institutionnelle prend comme pays du Sahel, les neuf États du comité permanent Inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) : Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad (R. Nana Ngassam, 2013, p. 12).

Mais, le Sahel ne recouvre qu'une partie du territoire de ces États et le Soudan n'est pas membre de ce comité. Dans cet immense désert, le milieu naturel est très contraignant. Historiquement, la plus grande partie du territoire du Sahel se composait de zones grises qui s'étendent sur plusieurs milliers de kilomètres. Il s'agit d'un espace mouvant où des puzzles de terroirs, pratiquement incernables et indécis, oscillaient selon les dispositions des rapports de forces conjoncturelles, entre les différents centres de décision politico-militaires, relativement stables et sédentarisés situés sur les confins de cette région (M. Saleck, 2010, p. 4).

Ce qui contribue à alimenter le désordre que connaît la zone sahélienne et que les États n'arrivent pas à contrôler. Désordre que tente de récupérer certains acteurs pour leur intérêt personnel. En effet, le Sahel est d'une importance stratégique pour les partenaires extrarégionaux des États de la région (R. Nana Ngassam, 2013, p. 12). En dehors de l'eau qui permet l'élevage ainsi que les cultures dans les oasis, le sous-sol sahélien est riche, très riche, d'où les convoitises. Le sous-sol sahélien contient du sel, des minerais divers (phosphate, or, argent, pétrole, uranium etc.) et certains gisements demeurent inexploités.

En outre, le Sahel connaît donc une pression très forte d'acteurs extrarégionaux qui se livrent une compétition sauvage pour obtenir la jouissance de l'exploitation de ressources non renouvelables (B.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)
27 et 28 octobre 2022**

Rouppert, 2012, p. 4). Par ailleurs, il existe de multiples voies de communications et des routes transsahariennes répertoriées qui facilitent le déplacement de ces divers groupes terroristes et mafias dans la région. Cet ensemble de fait est donc propice au camouflage de ces groupes terroristes et trafiquants car, il constitue un lieu de refuge et fournit des sites de repli quasiment inexpugnables.

2. Conflits armés précoloniaux cristallisés par des facteurs coloniaux

L'on sait que depuis les idées philosophiques plus précisément sous ce courant appelé *Evolutionnisme-unilinéaire*¹, la colonisation s'est effectuée facilement en avançant les raisons des missions dites civilisatrices. Auparavant les peuples africains vivaient naturellement et relativement à leurs conceptions de civilisations. Ainsi, comme toute société africaine organisée, la région du Sahel d'antan vivait de ses traditions orales, où se déroulaient des conflits héroïques. Dans ces groupes où le pouvoir n'était pas centralisé, le conflit opposa des villages ou groupes de villages qui s'affrontaient par saison, suivant des rites ou des croyances religieuses, avec pour seul but de conquérir des espaces, les pâtures ou imposer un mariage. Au-delà des villages, les conflits prenaient la forme d'une expression de pouvoir ; les frontières jamais bien délimitées se sont transformées progressivement, car un territoire dominé par un souverain se définissait sous l'emprise de celui-ci sur ses dépendants.

L'espace s'élargissait à mesure que la population s'accroissait ; la guerre était un moyen de s'affirmer et d'exprimer sa supériorité, en contrôlant des axes économiques et des espaces riches (S. Feikoumo, 2012, p. 25). Dans ces conflits, les règles visaient à garantir la survie de la civilisation du peuple et de la tribu : les guerriers ne s'attaquaient pas aux femmes et aux enfants, ne détruisaient pas les récoltes et les arbres fruitiers, n'empoisonnaient pas l'eau, ne détruisaient pas les lieux et édifices sacrés. Chaque civilisation a formé des zones de refuge humain à l'intérieur desquelles, certaines règles de solidarité étaient établies et respectées au profit des personnes vulnérables. Évidemment, avec l'observation de ces précautions dans les conflits traditionnels de l'Afrique, le nombre des morts était limité, l'environnement moins détruit, les guerriers prenaient garde aux champs, aux ressources naturelles bref, à tout ce qui avait trait à la vie des populations. Toutes les actions armées si elles étaient mises en œuvre, auraient mis en péril la survie des communautés.

Dans la culture africaine, un ensemble de populations placé sous l'emprise d'un chef guerrier n'est pas destiné à la déportation vers l'extérieur. Cependant, la pénétration des occidentaux vers le XVI^e siècle (A. Tirefort, 2009, p.14) sur les côtes africaines, va entraîner de nouvelles formes de conflits armés dits « guerre esclavagiste ». Par le biais des comptoirs européens installés sur les côtes, l'homme africain commence à détruire tous les équilibres traditionnels de son continent : abandon des activités rurales et artisanales, développement du commerce d'esclavages. L'arme à feu devient le moyen le plus indiqué pour quiconque désire maîtriser cette source de revenu, c'est à dire l'esclavagisme. À travers les transactions commerciales (celles de l'esclavage) et diplomatiques, les armes à feu se propagent en Afrique en général et, en Afrique sahélienne en particulier (S. Feikoumo, 2012, p. 25). Du XVII^e au XIX^e siècle, les populations locales sont intéressées par les armes : « l'ère du fusil européen annonce par conséquent la fin de la stabilité politique des sociétés africaines traditionnelles qui n'en disposaient pas, mais pour s'en procurer, il fallait fournir des captifs aux Européens ou leur donner des gages solides... » (S. Yaya, 2009, p. 14-18). Mieux, pour appréhender bien cette situation douloureuse pour les subsahariens, une analyse des effets pervers des frontières artificielles s'impose.

¹ Le courant philosophique qui stipule que la civilisation humaine s'est faite en suivant trois étapes inéluctables : La sauvagerie, la barbarie et la civilisation. C'est dans cette logique que s'est justifiée la colonisation par les occidentaux.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)
27 et 28 octobre 2022**

3. Conflits armés au Sahel, expression des effets pervers des frontières artificielles

Le découpage de l'Afrique résulte de l'impérialisme européen. Celui-ci est une forme de domination qui passe par une division sociale et territoriale des entités traditionnelles unies pour des raisons linguistiques, ethniques, religieuses, géographiques, politiques, philosophiques et historiques. L'histoire retient que c'est à la conférence de Berlin que fut scellé le sort de l'Afrique. Cette conférence tenue de novembre 1884 à février 1885 en terre européenne, sans la présence de l'Afrique, encore moins des africains de souche, a été décisive pour le partage l'Afrique sans tenir compte des réalités socio-culturelles et territoriales. Du point de vue philosophique, un tel comportement n'est ni moins ni plus qu'une insulte à l'intelligence africaine et à sa civilisation. L'on se rappelle ce courant philosophique, évolutionnisme-unilinéaire, inspiré notamment par la philosophie hégélienne et qui stipule que la civilisation de l'humanité passe en trois étapes: Sauvagerie-Barbarie et Civilisation. Le peuple africain est au stade barbare d'où les missions dites civilisatrices ou colonisatrices.

C'est pourquoi les frontières du territoire actuel des États sahéliens résultent d'un découpage artificiel de l'Afrique par les puissances coloniales européennes à la fin du XIX^e siècle. Il s'agit d'une ligne imaginaire divisant en plusieurs parties les mêmes nationalités ou groupes ethno-culturels. C'est ainsi que les Kel Tamajak (les Touaregs) se retrouvent écartelés entre le Niger, le Mali mais aussi le Burkina, l'Algérie et la Libye. Ki-Zerbo a écrit, à juste titre, les méfaits des frontières coloniales. « Chaque frontière, écrit-il, ainsi tracée sur le corps de l'Afrique, ressemble en fait à un coup de couteau de chasse » (J. Ki-Zerbo, 1974, p. 409). Après l'indépendance, les chefs d'État africains réunis au sommet de l'OUA, à Addis-Abeba, ont consacré le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, sans pour autant trouver une solution efficace aux conséquences négatives liées à l'éclatement des communautés éparpillées à l'intérieur de plusieurs États voisins (M. Malam Issa, 2014, p. 58). Parmi ces conséquences négatives à l'évolution politique des Africains, on peut citer le problème de prise de la conscience territoriale, conséquemment celui du développement des forces centrifuges. L'effet déstabilisateur des frontières poreuses des régions sahéliennes ainsi que la présence des montagnes et des grottes dans cet espace désertique sont autant de réalités à même d'inciter ou tout au moins faciliter l'organisation des actions de révolte.

4. Colonisation et crise du pastoralisme nomade

Dans le souci d'un meilleur contrôle des populations et des ressources, la colonisation a provoqué la rupture des relations entre le Nord (la zone nomade) et le Sud (zone sédentaire) qui étaient des partenaires commerciaux complémentaires. L'ensemble de la zone pastorale, qui tire ses revenus du transport des marchandises en direction du Sud, perd ses marchés, et c'est le début de la paupérisation des Touaregs en raison de la concurrence du sel venant de la mer. Il fallait à ces populations réinventer de nouvelles voies relationnelles pour s'adapter à la conjoncture nouvelle, ce qui n'a pas été le cas.

La mise en place de l'économie de marché entraîne le démantèlement du mode de production africain, la suppression de l'esclavage sans mesures d'accompagnement, d'où la désorganisation de l'économie pastorale et la crise du nomadisme. C'est le point de départ de la déstabilisation et de la fragilisation des sociétés nomades.

La crise amorcée pendant la période coloniale et la création des zones nomades séparées des zones sédentaires alors que ces communautés ont des économies complémentaires, s'est poursuivie pendant la période post-coloniale. La crise du nomadisme se poursuit après l'indépendance. Après les

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)
27 et 28 octobre 2022**

indépendances, la mise en œuvre du processus de construction des États-Nations provoqua un cloisonnement politico-territorial interétatique assorti de quadrillages administratifs à l'intérieur de chaque État (A. Bourgeot, cité par M. Malam Issa, 2014, p. 60). Ce qui limite les possibilités de transhumance et de flexibilité de l'activité pastorale, moyens de parades essentiels pour la survie du bétail, même en année de pluies normales. En cas de sécheresse, le cloisonnement administratif est synonyme d'hécatombes pour le cheptel, comme affirmé en ces termes :

Les sécheresses de 1969-1973 et 1984-1986, écrit Bourgeot, n'ont été que des révélateurs extrêmes de cette crise généralisée dont les causes principales résident dans la remontée des cultures de rente, l'instauration des frontières nationales, le déclin du trafic caravanier saharien et transsaharien, l'affaiblissement du contrôle social sur l'espace, etc. » (A. Bourgeot, cité par M. Malam Issa, 2014, p. 60).

La crise du pastoralisme liée aux difficultés de l'élevage extensif due aux sécheresses cycliques a rendu les conditions de vie des populations nomades très précaires. Les difficultés de reconversion conduisant à la quête du gain facile à travers l'organisation du banditisme armé et les braquages des voyageurs sur les axes routiers des villes du Nord.

5. Élités nationales et la faillite de l'État sahélien post-colonial

Héritier présomptif de l'État colonial, l'État-nation africain tire ses origines de la domination coloniale qui a été un moment de rupture de dynamique, d'intégration économique, culturelle, sociale voire militaire engagées dans l'espace sahélo-saharien.

L'avènement des élites africaines aux affaires après l'indépendance n'a pas apporté un remède notable aux contraintes structurelles qui sont à l'origine de la crise au Sahel. La colonisation prend fin, mais les élites africaines aux affaires se contentent de continuer dans le sillage du colonisateur. Ni sur le plan éducatif, ni sur le plan politique, ni sur le plan économique et encore moins sur le plan culturel, les élites africaines n'ont osé remettre en cause les sillons tracés par le colonisateur. Le délitement de la plupart des États sahéliens incapables d'affirmer leur contrôle sur leur territoire et l'absence d'une politique de justice et d'équité ne sont que des avatars d'un choix sans rapport avec l'expérience historique de la société sahélienne.

Sur le plan économique, l'économie de traite mise en place par l'État colonial est perpétuée par l'État post-colonial. Dans le contexte de la mondialisation libérale, les économies mono-exportatrices sont soumises à des fluctuations des prix et à la détérioration continue des termes de l'échange, d'où la dépendance de l'État vis-à-vis de l'extérieur, donc des difficultés dans la gouvernance sociale. L'avènement de l'État de droit ne semble rien apporter à la crise de gouvernance.

Dans le contexte de dysfonctionnement de l'État, les sécheresses qui frappent le Sahel de façon cyclique apparaissent comme une fatalité imparable. Son apparition dans les années 1970 et 1980 s'est accompagnée de la disparition du cheptel, véritable richesse et moyens d'échange dans l'économie traditionnelle, nomade. Le cheptel décimé, les Touaregs se réfugient dans les pays voisins ou se replient au Sud dans les centres urbains, où ils sont installés dans des camps de réfugiés, avec désormais un statut de personnes assistées, même pour leur pitance quotidienne.

Les jeunes Touaregs installés en Libye sont engagés dans la Légion Islamique, où ils reçoivent une formation idéologique et militaire avant d'être acheminés vers les frontières du Tchad ou du Liban pour

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)
27 et 28 octobre 2022**

servir des objectifs étrangers à leurs préoccupations ; c'est le point de départ du mercenariat international des jeunes touaregs. Il a créé les conditions subjectives et techniques de la politisation des crises du nomadisme.

6. État post-colonial et facteurs d'instabilité

Un demi-siècle après leur indépendance, les États post-coloniaux demeurent incapables de parachever leurs autorités sur leurs propres territoires (M. Saleck, 2010, p. 4).

La mémoire collective des populations demeure attachée à la notion d'ethnie plutôt qu'à celle d'État. Les nouveaux États n'ont pas réussi à créer une synthèse moderne favorisant l'émergence de nations fondées sur l'égalité des droits et des obligations et offrant des garanties égales pour tous.

Les États postcoloniaux demeurent incapables de parachever leur autorité sur leur territoire. En effet, pour de nombreux experts présents, le Sahel est un espace sous-administré et souffrant d'une mauvaise gouvernance chronique hypothéquant son avenir: «La vulnérabilité du Sahel découle d'une profonde vulnérabilité des États» (M. Tajé, 2009, p. 14). L'incapacité des États à exercer leur fonction régaliennne sur l'ensemble de leur territoire constitue la problématique centrale alimentant les risques de déstabilisation et de conflits armés. Sans État digne de ce nom, le Sahel est potentiellement livré à des forces anarchiques.

Parallèlement, des populations se sentant menacées se constituent souvent en milices d'autodéfense selon des critères ethniques ou tribaux amplifiant ainsi les risques de segmentation et de conflits. Ces dernières s'allient parfois au pouvoir central ou peuvent par la suite échapper à son contrôle et menacer à leur tour la sécurité de l'État (M. Tajé, 2009, p. 15).

Par ailleurs, la crise libyenne que personne n'avait prévue avec la chute du Colonel Kadhafi a eu un effet déstabilisateur sur la situation sécuritaire au Sahel. Les répercussions de la crise libyenne sont nombreuses dans la zone sahéenne à la suite de la dispersion des armes en provenance de Libye et au retour des mercenaires dans leur pays d'origine (J. Durfour et C. Kuffer, 2012, p. 4).

En effet, après l'élimination du Colonel Kadhafi, Paris et Washington décident alors d'aider les Touaregs présents en Libye à regagner leurs pays (M. Malam Issa, 2014, p. 68). La chute du colonel Kadhafi a privé les Touaregs d'un protecteur et d'un bastion où il pouvait se réfugier. Devenus indésirables et privés d'une importante source de financement, les Touaregs ont été contraints de retourner dans leur région d'origine. Un tel afflux d'hommes, qui ont perdu leur travail et se retrouvent sans moyens pour subvenir aux besoins de leurs familles, ne peut rester sans conséquence dans des régions pauvres et fragilisées². À cette étape d'accueil des supplétifs de l'armée libyenne lourdement armée, la démission de l'État malien est flagrante. Alors qu'au Niger, plus proche de la Libye, les Forces Armées Nigériennes (FAN) ont procédé à la récupération systématique des armements au moment de la traversée de la frontière, au Mali, les groupes touaregs sont accueillis et installés avec armes et bagages. La reprise de la rébellion touarègue au Mali au cours de ces mois n'est pas étrangère à ce retour massif de la Libye. D'autant plus que les hommes qui ont fui la crise libyenne ne sont pas revenus sans arrière-pensée (R. Nana Ngassam,

² Rapport d'information de l'Assemblée nationale française N° 4431, « La situation sécuritaire dans les pays de la zone sahéenne », 6 mars 2012, p. 29.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)
27 et 28 octobre 2022**

2013, p. 33). Pour le groupe touareg des *Kel Ifoghas*, le premier à engager la rébellion au Mali en 1962, à l'instigation de la France, l'heure du rêve d'indépendance de l'Azawad a sonné (M. Malam Issa, 2014, p. 68).

Le déclenchement de la guerre au Mali et surtout la prise de Konna par les islamistes étale au grand jour les graves conséquences collatérales de l'intervention militaire occidentale en Libye. La position de la France dans la région est gravement menacée à travers la dégradation des droits de l'Homme³, la dislocation du Mali, les risques encourus par Areva qui exploite d'immenses gisements uranifères au Niger et le groupe Bouygues omniprésent dans de nombreux États en Afrique de l'Ouest. C'est aussi l'occasion de récupérer les otages sans payer de rançons. Ainsi, à travers l'objectif déclaré de son entrée en guerre, à savoir aider le Mali, un pays client, à recouvrer son intégrité territoriale, la France court, en réalité, derrière plusieurs intérêts de grande puissance.

La crise malienne est assurément un évènement suivi de près par des pays de l'espace sahélo-saharien désormais connus sous la dénomination des « pays du champ » (M. Malam Issa, 2014, p. 70) affecté d'une manière ou d'une autre par les mouvements. Elle est également objet d'une grande préoccupation de la part des puissances occidentales.

L'État malien, adulé sous les deux mandats d'Amadou Toumani Touré par les Occidentaux comme un modèle de démocratie, n'a pas apporté en réalité des changements qualitatifs dans la vie des populations. Le développement des pratiques clientélistes et corruptives a fini par jeter le discrédit sur l'État, qui cesse d'être « la chose de tous ». La faillite de l'État malien est perceptible sur plusieurs plans. On peut citer sa défaillance dans la capitalisation des appuis extérieurs (P. Lasserre, 2003, p. 172). Le sous-équipement de l'armée attestée lamentablement par la bataille du commissariat de Gao contre une dizaine d'islamistes de MUJAO (P. Lasserre, 2003, p. 174). À travers les différents Accords de 1991, le Pacte National de 1992 et l'Accords de 2006, l'État s'est progressivement désengagé du Nord. Le retrait du Nord de l'armée a profité tout naturellement aux combattants des Mouvements et Fronts unifiés de l'Azawad. Désormais, l'État malien s'est privé de l'instrument privilégié de l'exercice de sa souveraineté dans cette région en même temps qu'il renforce la position des acteurs armés qui font dorénavant figure de représentants de la population dans le septentrion. L'absence de l'État au Nord a créé une situation favorable aux affaires des narcotrafiquants. Véritables maîtres du Nord, ils interviennent jusque dans les affectations des agents de l'État. Leur implication dans le placement des agents de l'État est le gage de la continuation de leurs activités criminelles grâce au contrôle de ce corridor de passage des cigarettes, de la drogue, du carburant, des armes et des migrants. L'expansion sans précédent de l'économie criminelle a mis au-devant de la scène les narcotrafiquants, ce qui a précipité la déliquescence de l'État, car ses représentants locaux n'ont pas d'autres choix que de se mettre sous la tutelle de ces derniers devenus plus puissants à cause de la protection de la haute administration à Bamako. Les écoles publiques sont remplacées par les écoles coraniques dirigées par des jihadistes soutenus par des Pakistanais et des Soudanais, eux-mêmes financés par l'Arabie Saoudite intéressée par la progression

³³ Outre les lapidations et les amputations de bras, les insurgés ont commis des crimes de guerres inadmissibles. L'acte qui retient l'attention est le meurtre collectif à Aguelok au cours duquel les combattants du MNLA ont froidement égorgé ou fait abattre une centaine de militaires maliens. Ce massacre collectif a soulevé une vive émotion, pas seulement au Mali. Lorsque que vous apprenez par exemple que des narco-terroriste occupent les deux tiers du Mali et qu'ils détruisent les mosquées et les tombeaux de Saints, mettent le feu à la bibliothèque Ahmed Baba et coupent les mains des gens, votre premier mouvement est d'approuver ceux qui essaient de les mettre hors d'état de nuire. Plusieurs personnalités africaines de gauche comme Samir Amin ont salué la promptitude de l'intervention française qui a empêché les assaillants de disposer d'un territoire et de ressources pour étendre le jihad dans tout l'espace sahélo-saharien.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)
27 et 28 octobre 2022**

du Wahab au Sahel (Lasserre et Oberlé, 2013, cité par M. Malam Issa, 2014, p. 72). On assiste du coup à l'illégitimité de l'État auprès des populations, du fait de la déliquescence des services publics (Santé, École, Sécurité, etc.). Face à la démission de l'État, des groupes de populations organisent leur propre système de défense en s'alliant à tel ou tel groupe armé. Le septentrion malien apparaît comme un État dans un État. L'État s'est sabordé en renonçant à l'exercice de son pouvoir régalién, car l'État c'est le monopole de la violence sur l'ensemble du territoire national, c'est aussi la prestation de services essentiels à la population au regard du niveau de développement politique des sociétés africaines. C'est ce qui ressort des propos suivants de I. B. Kéita:

L'État, écrit IBK, c'est avant tout le sens de responsabilité, au service de l'ensemble des citoyens. L'État, c'est l'exemplarité qui doit venir d'en haut. L'État c'est l'autorité. Dans des pays aussi fragiles que nos jeunes Nations ; l'État se doit d'être fort. Car quand l'État est faible, ce sont les pauvres qui souffrent. Quand l'État est faible, c'est la corruption qui s'installe. Quand l'État est faible, c'est la souveraineté nationale qui est bafouée (2013).

La faillite de l'État, notamment dans le Nord-malien, est la conséquence de la mal gouvernance administrative, politique, sécuritaire de cette région et de la mauvaise gestion des Accords de paix. L'État s'est affaibli en acceptant de cohabiter avec des groupes concurrentiels qui remettent en cause son monopole de la violence légitime et ses fonctions régaliennes.

À la faveur de l'insurrection libyenne et du « *printemps arabe* », une grande quantité d'armes a été introduite au Sahel et même en Afrique du Nord. La prolifération d'armes lourdes conjuguée à la porosité des frontières ont introduit une menace nouvelle et pour la Libye et pour l'ensemble de la région (L. Aida Ammour, 2012, p.3). Les matériels ont ainsi été distribués, pillés puis abandonnés ou sont restés sans surveillance durant cette crise. Les nombreux stocks sans surveillance, accessibles à toutes sortes d'affairistes, de trafiquants et de mercenaires révèlent une abondante diversité d'armements (R. Nana Ngassam, 2013, p. 34).

Conclusion

En guise de perspectives nous avons vu que plusieurs pays sahéliens ont connu des situations de conflits armés actifs, certaines devenues chroniques, mais dont la plus aigüe est incontestablement la déstabilisation récente du Mali et, dans une moindre mesure, celle du Nord du Niger et de l'Est de la Mauritanie, du fait de l'installation de guérillas djihadistes dans le Sahara. Les conflits armés ont constitué de réels facteurs de fragilité des États au Sahel. Ces conflits, qui s'ajoutent aux conséquences des troubles que connaît le Nord du Nigeria et à celles de la révolution en Lybie, ont des répercussions sur toute la région.

Ce qui nous a permis de comprendre que le Sahel, qui ne compte techniquement que cinq États fragiles n'en est pas moins une région fragilisée voire toute entière fragile. Il en est ainsi parce que les conflits et rébellions armés lorsqu'ils éclatent, non seulement ne respectent pas toujours les frontières des États et affectent aussi les pays voisins du théâtre des hostilités.

Aussi, compte tenu de l'endogénéisation du terrorisme au Sahel, nous pensons que la renaissance culturelle peut nous être d'une grande importance dans cette lutte pour la paix au sein de notre société. Pour Serki, c'est par un changement radical de comportement au travers d'une implémentation de la renaissance culturelle à tous les niveaux dans la cité sahélienne. C'est ce qu'on peut retenir de ce beau propos quand il dit :

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)
27 et 28 octobre 2022**

Censée être le socle sur lequel doit reposer l'action gouvernementale, dans toutes ses composantes, la Renaissance culturelle nigérienne signifie, en théorie tout à moins, l'avènement d'une nouvelle façon d'être, de se comporter et d'agir, l'objectif ultime étant de promouvoir ce qui est conforme au développement national et de proscrire ce qui s'y oppose » (M. A. L. Serki, 2019, p. 196).

En d'autres termes, l'objectif de la Renaissance culturelle vise avant tout, à créer les conditions idoines d'un véritable changement de mentalité propice au progrès économique, social et culturel, que tous appellent de leurs vœux. Cela passe, précise M. A. L. Serki, notamment par «la culture, voire le culte du patriotisme et le don de soi en vue du bien-être collectif ; l'identification et la promotion des éléments positifs de notre culture ; la lutte résolue contre tous les éléments, mauvaises habitudes et autres idées reçues rétrogrades» p. 200.

Dans cette logique, pour consolider la paix et la sécurité au Sahel, nous devons passer aux actions afin de changer véritablement notre comportement, nos mentalités. Autrement, le terrorisme va persister toujours dans notre cité. Nous pouvons même dire que nous sommes les vrais terroristes, nous portons ses stigmates dans nos mentalités, d'où des vraies réformes s'imposent dans tous les secteurs particulièrement dans celui de l'Éducation selon Edgar Morin. C'est conscient du lien de l'ignorance ou du déficit éducatif au terrorisme que par exemple, le Président de la République du Niger Bazoum Mohamed, dans son discours d'investiture du 02 Avril 2021 affirme que «pour mettre fin à cette situation je ferai de l'éducation un domaine dont je m'occuperai personnellement autant que je m'occuperai de la sécurité».

Enfin, nous finirons sur cette belle assertion de M. Tajé (2012): « Face à la complexité sahélienne, méditons l'histoire ; elle nous livrera les clefs d'intelligibilité permettant de mieux surmonter les difficultés du présent. Si nous nous dérobons, si nous manquons de courage, elle nous écrasera ! »

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)
27 et 28 octobre 2022**

Références bibliographiques

AIDA AMMOUR Laurence, 2012, « Les enjeux de sécurité émergents au Maghreb et au sahel depuis le « printemps arabe », dans *Annuaire de l'Institut Européen de la Méditerranée (IEMED.)*, p. 141-144.

ASSANVO William, 2012, « état de la menace terroriste en Afrique de l'Ouest », dans *Note d'analyse N°12*, pp.1-23.

DUMOND Gérard François, 2009, « La géopolitique des populations du Sahel », dans *Cahier du Cerem (Centre d'études et de recherche de l'Ecole militaire) N°13*, pp. 33-46.

DURFOUR Julia et KUPPER Clair, 2012, « Groupes armés au Nord-mali : état des lieux », dans *Note d'analyse du GRIP*, pp. 1-14.

ELA ELA Emmanuel, 2001, « Les mécanismes de prévention des conflits en Afrique Centrale », dans *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, N°202-203, pp. 227-239.

FEIKOUMO Simplicie, 2012, Les conflits armés en Afrique Subsaharienne, un défis pour la Communauté Internationale, Mémoire de Master en Sciences Politiques, Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques, Paris, 106 p.

MAHAMAN Malam Issa, 2014, « Comprendre la crise malienne », dans *Cahiers du CELHTO-UA*, Vol. II, Nouvelle Série N°1, pp. 47-80.

MORIN Edgar, 2005, *Introduction à la complexité*, Paris, Seuil.

NANA NGASSAM Rodrigue, 2013, Les défis du terrorisme au Sahel. Aqmi, une menace stratégique ?, Mémoire de Master en Sciences Politiques, Université de Douala, Cameroun, 110p.

RAPPORT D'INFORMATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE FRANÇAISE, 2012, « La situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne », N° 4431, p. 29.

ROUPPERT Bérangère, 2012, « Les Etats sahéliens et leurs partenaires extrarégionaux. Le cas de l'union européenne en particulier », dans *Note d'Analyse du GRIP*, pp.1-17.

SERKI M.A.L, 2019, *Art, État et Société*, Paris, l'Harmattan.

SQUARE Issaka K., 2010, *Une évaluation critique des défis de la sécurité en Afrique de l'Ouest*, Institute for Security Studies, 22 p.

TAJE Mehdi, 2010, « Les enjeux sécuritaires dans le sahel africain », dans *Grilles d'Analyse*, Tribune Libre N° 8, pp. 1-5.

TAJE Mehdi, 2012, « Situation au Sahel-Sahara et acteurs extérieurs. Enjeux Politiques et Sécuritaires au Sahel », dans *Iléridéfense*, 09 octobre 2012. Consulté en ligne sur www.blogilléridéfense.com, le 02/09/2022.

TIREFORT Alain, 2009, *Guerre et Paix en Afrique noire et à Madagascar XIXème et XXème siècles*, Presse Universitaire de Nantes, 2ème semestre 2009, p. 14.

YAYA Sy, 2009, *Les légitimations de l'esclavage et de la colonisation des nègres*, L'Harmattan, Paris 2009, p. 14-18.